

Les vestiges de l'agape en Orient

Le problème de l'existence de l'agape a suscité nombre de controverses, auxquelles nous ne croyons pas nécessaire de nous arrêter. Il nous semble d'ailleurs que le chapitre xxvi de la *Tradition apostolique* de saint Hippolyte indique nettement la coexistence de l'agape et de l'eucharistie. Nous allons essayer dans cet article de retrouver dans la liturgie orientale actuelle les vestiges de l'agape.

Il nous semble qu'on peut reporter à ces vestiges la distribution de l'*antidôron* pendant la lecture du psaume xxxiii à la fin de chaque messe. On appelle *antidôron* ce qui reste du pain liturgique, quand l'*amnos* (hostie) en a été extraite. L'*antidôron* doit être mangé à jeun et on doit avoir gardé la continence (d'après le *Nomocanon*) pour pouvoir en manger. Par la consommation de l'*antidôron*, les fidèles deviennent participants d'une façon non sacramentelle au même pain que celui qui est devenu le Corps du Christ. Cette connexité avec la communion provoque la vénération dont est entouré l'*antidôron*. Il doit être consommé à l'église même et ne peut en être sorti que pour l'usage des malades.

Les pains offerts par les fidèles, au lieu d'être gardés par le clergé ou distribués aux pauvres, sont, après extraction d'une ou de plusieurs parcelles, rendus à ceux qui les ont apportés. Les parcelles extraites par le prêtre entourent sur la patène l'hostie, et, tout en n'étant pas consacrées¹, elles sont unies au saint Sang à la fin de la messe, faisant par cette union participer ceux pour qui elles ont été extraites aux bienfaits de la messe. La proximité de ces pains d'offrande avec le Très Saint-Sacrement lui-même les rend sacrés. En Russie, ils sont mangés à jeun avec du thé, du café ou du vin. Ils ne peuvent être mangés avec d'autres aliments.

Si la messe est dite pour des morts, on place un *colybe* (gâteau de grains de froment ou de riz²) sur la table, qui correspond chez les Orientaux au catafalque. Ce *colybe* est béni par le prêtre à la fin de la messe et tous les fidèles en mangent un peu.

1. C'est du moins la pratique la plus courante dans les églises orthodoxes et qui tend à être acceptée par les catholiques. (N.D.L.R.)

2. Ces grains sont un symbole de résurrection. (N.D.L.R.)

La première messe pascale (liturgie de saint Basile qui suit les vêpres du samedi saint) se termine par la bénédiction du pain et du vin, nécessaires pour permettre aux fidèles, en y ajoutant des figues et des dattes, d'avoir la force d'attendre, en écoutant la lecture des Actes des Apôtres, le commencement des matines pascales.

La même bénédiction existe aux vigiles des dimanches et des fêtes, complétée, il est vrai, par celle de l'huile et du froment. Ces matières sont bénites à la fin des premières grandes vêpres. Le pain et le vin doivent être distribués aux fidèles après ces vêpres, pendant la lecture des écrits apostoliques qui les séparent des matines. Quant à l'huile, elle sert à oindre les fidèles qui viennent baiser l'Évangile ou l'icone de la fête pendant les matines. Par conséquent, nous sommes en présence non pas d'une communion non sacramentelle, comme cela a lieu avec la consommation de l'*antidôron* ou des pains d'offrande, mais plutôt, comme à la première messe pascale, d'une collation. A l'heure actuelle, cette distribution de pain et de vin a perdu cette ampleur et est devenue un acte symbolique permettant cependant aux fidèles de faire participer leurs corps à la fête et leur donnant la guérison des maux dont ils sont peut-être affligés.

Dans tous les rites que nous avons examinés jusqu'à présent, la matière bénite est consommée à l'église (pour les pains d'offrande et les *colybes*, cela n'est pas obligatoire). Il n'en sera pas de même pour ceux que nous allons examiner maintenant.

Aux matines pascales, on place sur un lutrin (*proskynétaire*), à une place d'honneur, un pain appelé *artos* (pain). Cet usage remonte, d'après la légende de l'horloge (rite de l'office de la table), au pain que les apôtres mettaient à la place occupée antérieurement par le Christ. Ils le mettaient à chaque repas depuis sa résurrection et ils consumaient ce pain à la fin du repas. A l'heure actuelle, il symbolise la personne du Christ. Il est béni à la fin de la messe de la Résurrection (deuxième messe pascale) et est porté aux processions qui suivent les messes de la semaine de Pâques. Le samedi de Pâques, après une prière de fraction, il est distribué aux fidèles et est conservé par eux pendant toute l'année, afin de leur permettre, en cas d'impossibilité de communier sacramentellement, d'avoir au moins, par l'absorption de ce pain et de l'eau bénite, la communion symbolique au Christ. Cette communion est accordée aux excommuniés en guise de remplacement de la communion sacramentelle.

Mais l'Église ne se borne pas seulement à nourrir les fidèles de matières sacrées, elle unit à cette matière notre nourriture habituelle.

Dans les monastères, les jours de fête après la messe, le pain

d'où l'on a extrait une parcelle en l'honneur de la Sainte Vierge et appelé à cause de cela la *Panaghia* (la Toute Sainte) est porté processionnellement au réfectoire et placé sur un lutrin à la place d'honneur.

C'est sous la présidence de la Toute Sainte que s'accomplit le repas. A la fin du repas a lieu le rite de son exaltation, sa fraction et sa distribution. D'après la légende de la *Panaghia*, racontée dans l'horologe, ce rite s'apparente de la même façon à la Dormition que celui de l'*artos* à la Résurrection.

Afin de rompre le jeûne de la première semaine du Carême, l'Église bénit, à la fin de la messe des Présanctifiés du vendredi, un *colybe* en chantant un canon à saint Théodore Tiron. L'absorption de ce *colybe* permet aux fidèles de revenir à la nourriture cuite, après une semaine de jeûne.

De même à Pâques, l'Église bénit les éléments qui vont constituer la table pascale (œufs, laitage, gâteaux, viandes), autorisant ainsi pour les fidèles le retour à la nourriture carnée.

Les lundis, mardis et jeudis du Carême, ce n'est pas la nourriture qui sert de transition du saint au profane par le sacré. En effet, il n'y a pas de messe, donc pas d'*antidôron*, ni de pains d'offrande. C'est la prière qui sert de trait d'union entre l'église et le réfectoire. En effet, ces jours-là, la prière d'avant le repas commence à l'église même par la récitation du psaume CXLIV à la fin des vêpres. Les repas eux-mêmes, soit monastiques, soit familiaux, sont précédés et suivis des prières que nous allons indiquer. Elles représentent pour le repas de midi un abrégé de l'office de la table (rite de l'élévation de la *Panaghia*). Le rite habituel est celui-ci : on lit ou on chante d'abord l'*Oraison dominicale*, sans doxologie finale (les Grecs omettent cette prière), qui est suivie de : « Gloire... et maintenant... *Kyrie eleison* (trois fois). Bénis. »

Le prêtre bénissant la table prononce la prière : « Christ Dieu, bénis la nourriture et la boisson de tes serviteurs, car tu es saint en tout temps, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. R). *Amen.* »

L'absence de doxologie à la fin du *Pater*, même en présence d'un prêtre, nous semble prouver l'ancienneté de ce rite, qui doit remonter à une époque où la table était présidée par un abbé n'ayant pas le caractère sacerdotal.

Après le repas, on chante une prière d'action de grâces, prise également du même office : « Nous te remercions, Christ notre Dieu, que tu nous as rassasiés de tes biens terrestres, ne nous prive point de ton royaume céleste, mais de même que tu es survenu au milieu de tes apôtres, Sauveur, en leur donnant la paix,

viens aussi près de nous et sauve-nous. » (La première partie de cette prière fait défaut chez les Grecs.)

« Gloire... et maintenant... *Kyrie eleison* (trois fois). Bénis. »

Le prêtre termine en disant : « Béni soit Dieu, qui a pitié de nous et nous nourrit de ses riches bienfaits, par sa grâce et son amour des hommes, en tout temps, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. *Ṛ. Amen.* »

Avant le souper, on dit d'abord le verset : « Les pauvres mangeront et seront rassasiés; et ils loueront le Seigneur tous ceux qui le cherchent; leurs cœurs vivront dans les siècles des siècles. *Amen.* Gloire..., etc. »

Le prêtre prononce la même formule de bénédiction qu'au repas du jour.

Après le souper, en dépit des indications de l'horologe, la tradition orale de l'Église russe fait chanter la même prière d'action de grâces qu'au repas de midi : « Nous te remercions... »

Cependant, la conclusion du prêtre est tout autre : « Dieu est avec nous par sa grâce et son amour des hommes, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. *Ṛ. Amen.* »

Les jours des grandes fêtes du Seigneur et de la Sainte Vierge et de leurs après-fêtes (octaves), les chants d'avant les repas sont remplacés par les tropaires, et ceux d'après les repas par le neuvième ode du Canon. De même pendant tout le temps pascal.

Les *tserkovniki* (gens d'église) suivent l'usage monastique de lire avant les deux repas l'*Oraison dominicale* et après les repas la prière : « Nous te remercions... »

Au contraire, ceux qui sont plus éloignés de la vraie vie ecclésiastique préfèrent la lecture avant les repas des versets 15 et 16 du psaume CXLIV (CXLV) : « Les yeux de tous espèrent en toi et tu leur donnes la nourriture en son temps. Tu [leur] ouvres ta main [généreuse] et tu remplis de bienfait tout ce qui respire. »

A la fin du repas, c'est la première partie du « Nous te remercions... » qui est lue. Ces deux prières étaient imprimées dans les euchologes (paroissiens) russes et leur enseignement était obligatoire dans les écoles. Les jours de grandes fêtes et d'après-fêtes, ces laïcs, ne sachant pas le texte de la neuvième ode, la remplacent par le *Kontakion* de la fête.

Les collations, étant considérées par les moines comme étant du superflu, sont précédées par une prière pénitentielle adressée à la Sainte Trinité : « Trinité toute sainte, aie pitié de nous, Seigneur; purifie-nous de nos péchés, Maître, pardonne-nous nos iniquités; Saint, visite et guéris nos infirmités, à cause de ton nom », tandis que les laïcs, ayant moins de scrupule à ce sujet, se bornent à se signer.

Nous ne trouvons pas parmi les prières orientales d'avant ou

d'après les repas la mémoire des morts. Il nous semble par conséquent que c'est à la tradition chrétienne des agapes, plutôt qu'à celle des repas funéraires, qu'il faut les rattacher. Cette tradition trouve son complément dans les réveillons pascals, les fêtes paroissiales, le souper maigre de la veille de Noël, et même, quoique ayant perdu leur sens initial, dans les *blinis* (crêpes) de la semaine du carnaval, qui étaient d'abord mangés à l'occasion de repas de réconciliation.

Vs. PALACHKOVSKY.

N. B. — Dans cette étude, nous nous sommes tenus à la traduction des RR. PP. du Prieuré d'Amay-sur-Meuse (*La Prière des Églises de rite byzantin*, I), en nous en écartant cependant là où nous l'avons jugé nécessaire.

Dans nos prochains cahiers :

A. BERNAERT : **Une expérience pastorale :
les Congrès Paroissiaux.**

J. T. : **Liturgie et paraliturgie de la Quinzaine
Pascale.**

et un groupement d'articles

sur

Unité chrétienne et liturgie.